



Les journalistes défenseurs de la démocratie

Faut-il que les médias cessent de parler des affaires de corruption et de dévoiler les turpitudes de certains représentants du peuple ? Faut-il que la justice cesse d'être indépendante et de poursuivre les actes délictuels, que le Parquet national financier cesse de se saisir des malversations en dehors de toute échéance électorale ? Faut-il que les journalistes soient asservis aux actionnaires de leurs organes d'information et les magistrats subordonnés au pouvoir politique ? S'il en était ainsi, dans quelle démocratie bananière vivrait-on ? Et quelle image donnerait-on de la chose publique ?

Les médias (qui sont la propriété de quelques oligarques du luxe, de l'armement, de la banque ou des télécommunications) et la justice sont accusés de tous les maux dont souffrirait notre démocratie par quelques hommes politiques qui confondent affaires publiques et affaires personnelles. Journalistes, magistrats et juges seraient de connivence pour fomenter un coup d'Etat médiatique et judiciaire. Il est étonnant d'entendre certains proférer des énormités ; jusqu'à preuve du contraire ce ne sont pas les journalistes qui détournent des fonds publics.

De telles attaques ne sont ni nouvelles, ni originales. Mais elles ont une certaine tendance à se multiplier et à gagner en férocité. Nicolas Sarkozy en avait fait une ligne de défense, Donald Trump l'a poussée à son paroxysme, François Fillon et Marine Le Pen (et leurs entourages) s'y essaient, non sans mal. Ce qui leur est intolérable, c'est que plus les médias sont concentrés entre des mains amies (aux comptes en banque bien épais), plus leurs affaires de corruption sont étalées dans l'opinion, plus les citoyens sont soucieux du contrôle de leurs activités.

Les pressions sur les journalistes et les choix minutieux des hiérarchies médiatiques sont désormais devenues insuffisantes, ne permettant plus d'étouffer les scandales comme les nantis et certains politiques pervers pouvaient encore le faire il y a quelques années. Certes, le traitement de l'information est loin d'être parfait et il reste encore bien des améliorations pour assurer le citoyen d'une information complète, mais des progrès ont été réalisés. Mesure-t-on que, il y a quelques années, les Luxleaks par exemple, auraient été impossibles à faire émerger dans l'actualité.

Les cris d'orfraie de certains, aujourd'hui, permettent de mieux comprendre pourquoi la loi sur l'indépendance des rédactions vis-à-vis des actionnaires reste à l'état de projet, au mieux de déclaration d'intention. De nombreux journalistes se battent courageusement au quotidien pour faire leur métier et rien que leur métier de recherche et de traitement de l'information.

Le SNJ-CGT, en première ligne pour défendre une conception citoyenne de l'information, continuera à lutter pour que la profession puisse traiter toutes les informations, sans restriction autre que celle de leur conscience et de leurs principes professionnels. Le syndicat fait de l'indépendance rédactionnelle un axe de revendication majeure au nom de la démocratie et du seul intérêt des citoyens.

Montreuil, le lundi 20 février 2017
SNJ-CGT